Mission d'évaluation à du contrat de Ville

Comité de pilotage

20 février 2024

Votre contact sur cette mission :
Marie-Pierre MARCHAND – mpmarchand@geste.com – 06.09.39.82.89

Sommaire

1. **Portrait de quartiers**
2. **Evaluation thématique**
   - Regard rétrospectif sur la programmation
   - Pilier Cohésion sociale
   - Pilier Développement économique et emploi
   - Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain
3. **Evaluation de la gouvernance**

Geste Études et Conseils

1. Portrait de quartiers

(Sources ONPV, Insee)

Les grandes caractéristiques des quartiers prioritaires

- **Une évolution démographique plutôt à la baisse avec des disparités selon les sites**

QP	Population (2013)	Population (2018)
Bellevue	1 420	1 382
Wiesberg	3 211	3 476
La Cité	5 870	5 013

RP 2013 et 2018

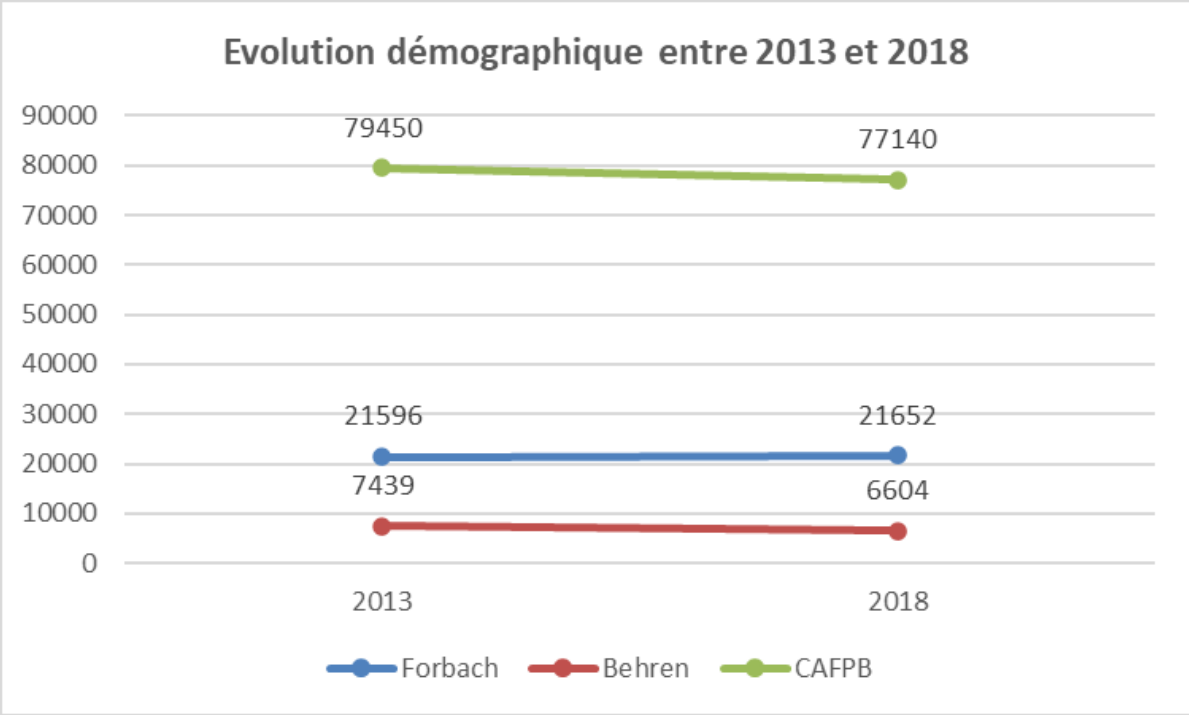

- **Un poids des quartiers prioritaires très différents entre les 2 villes**
  - A Behren, la part de la population de la commune dans le QP est de 76% pour 22,5% (2 QP) pour Forbach.
  - De ce fait, des écarts moins importants entre quartier et ville

Les grandes caractéristiques des quartiers prioritaires

Des quartiers plus jeunes

- Un indice de jeunesse particulièrement élevé à Bellevue (1,4) et au Wiesberg (1,5) contre 0,9 pour la Cité.

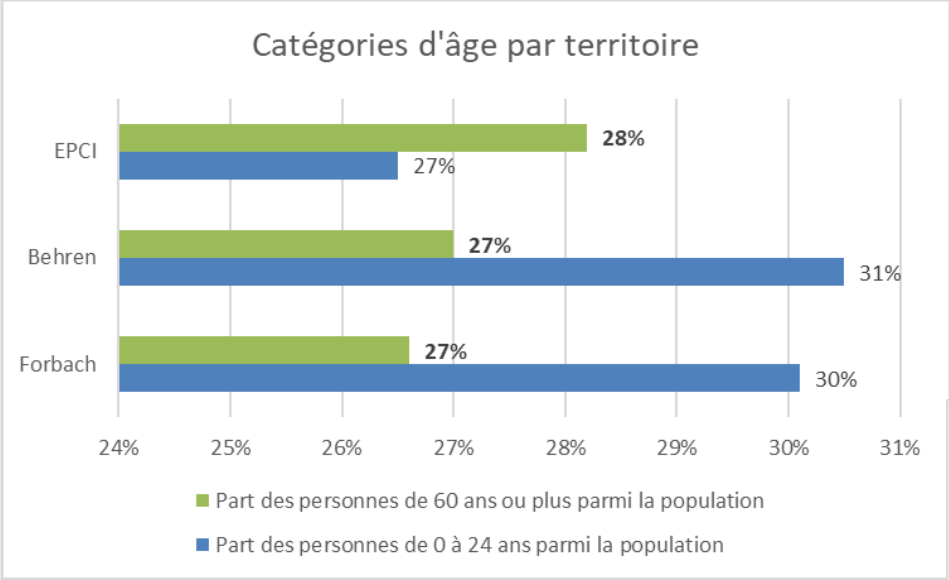

Source : Insee, Recensement de la Population 2018

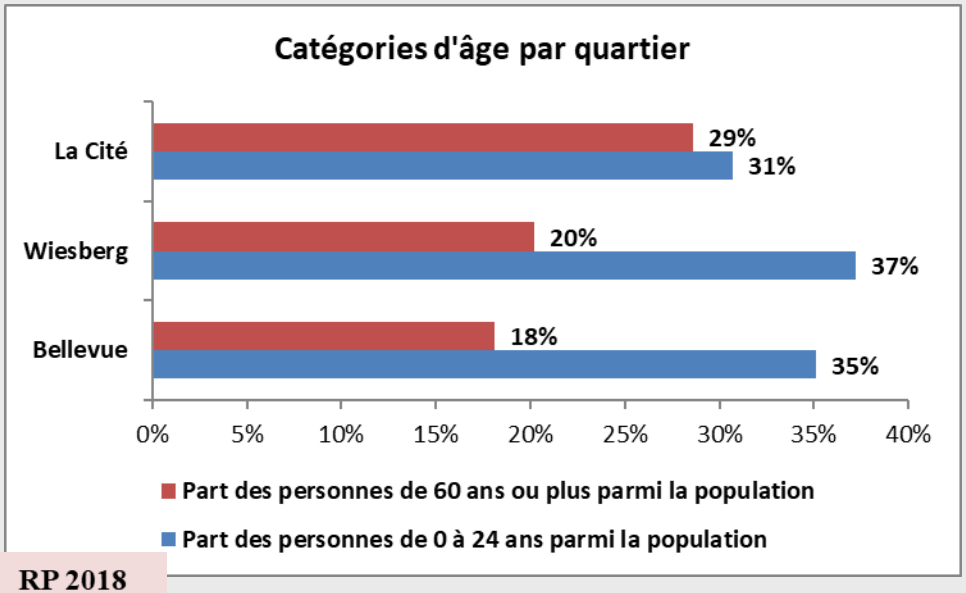

RP 2018

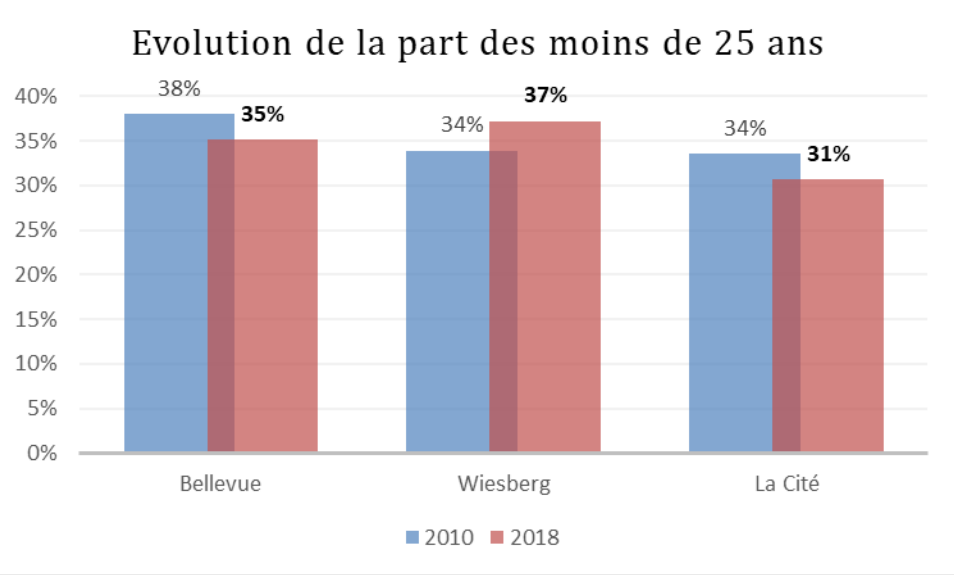

Mais une diminution sur la période, de la part des moins de 25 ans dans 2 des quartiers prioritaires.

Les grandes caractéristiques des quartiers prioritaires

- **Une part plus importante de ménages isolés à la Cité et plus de grands ménages au Wiesberg.**

2018	Bellevue	Wiesberg	La Cité	CAFPB
Ménages de 1 personne	29%	23,3 %	32,3%	32 %
Ménages de 6 personnes ou plus	nd	8,8%	5,2%	1,8%

- **Composition familiale : des écarts existants mais limités entre les quartiers et l'ensemble du territoire**

Source : Cnaf, Fichiers des allocataires des CAF au 31/12/2020

*Mais une **spécificité du quartier Bellevue** qui s'impose…*

- *Beaucoup plus de ménages isolés et une proportion plus importante de familles monoparentales.*

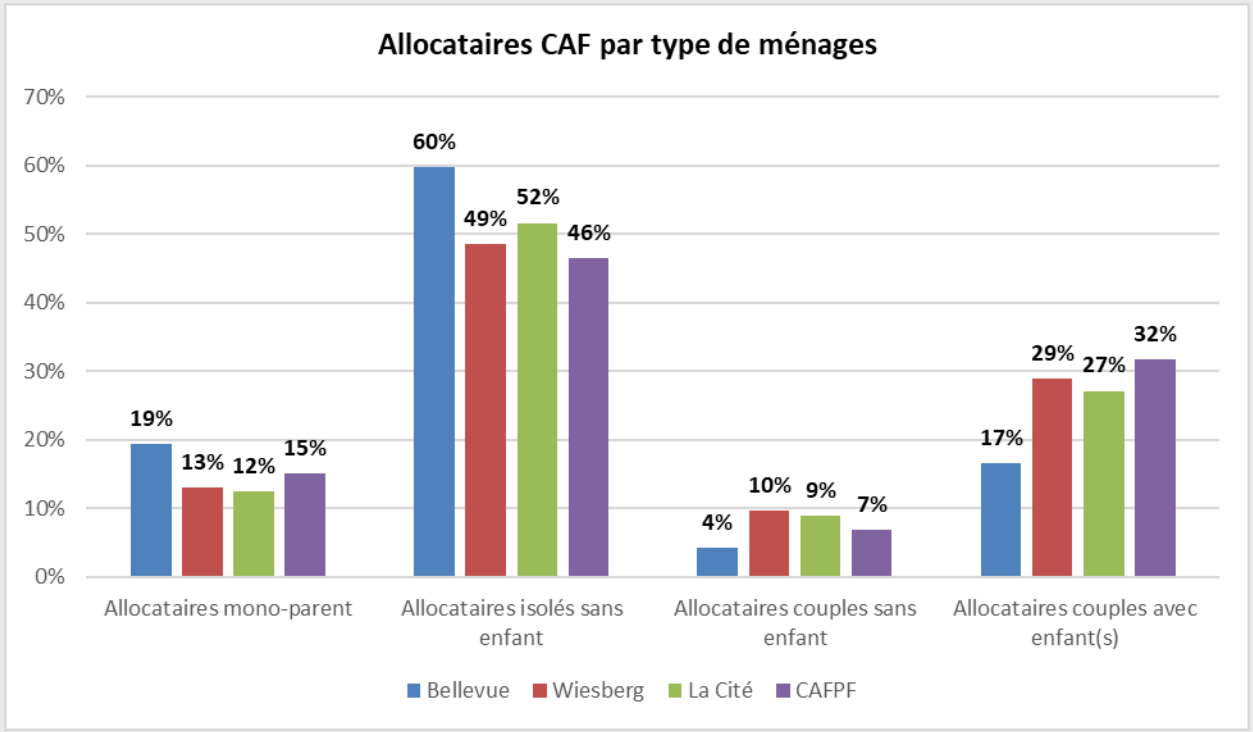

Les grandes caractéristiques des quartiers prioritaires

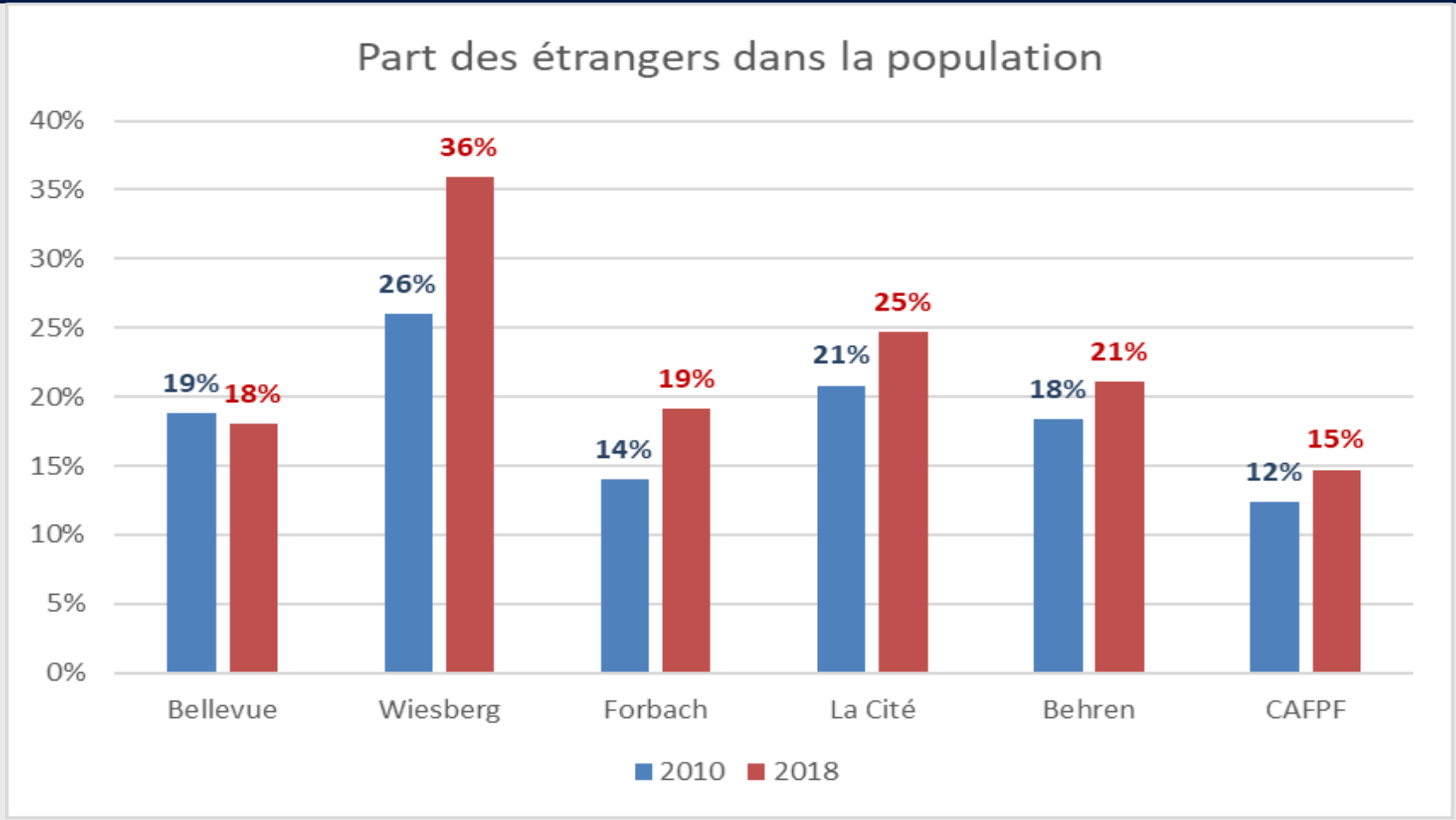

- **Des quartiers qui accueillent une part plus importante de population étrangère, notamment au Wiesberg**
- **Une progression entre 2010 et 2018…de façon particulièrement nette au Wiesberg.**

Les grandes caractéristiques des quartiers prioritaires

- **De façon générale, une forte précarité et des écarts importants avec les villes mais surtout l'EPCI**
  - Un décrochage encore plus net pour Bellevue et une structure de type « travailleurs pauvres » pour Wiesberg.

	Taux de pauvreté (2014)	Médiane revenu déclaré (€ mensuel)	Part des ménages imposés	Part des prestations sociales dans revenus disponibles
Bellevue	51,2%	510€	21,5%	36,1%
Wiesberg	47,9%	740€	17,1%	25,8%
Forbach	28,3%	1 280 €	39,6%	12,6%
La Cité	43%	910€	17,8%	21,6%
Behren	36%	1 060€	26,7%	16,4%
CAFPF	19,1%	1 580€	46,4%	7,7%

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2019

2. Evaluation thématique

3.1. La programmation Politique de la Ville

- Structure financière
- Acteurs et répartition thématique

Structure financière de la programmation annuelle (1/2)

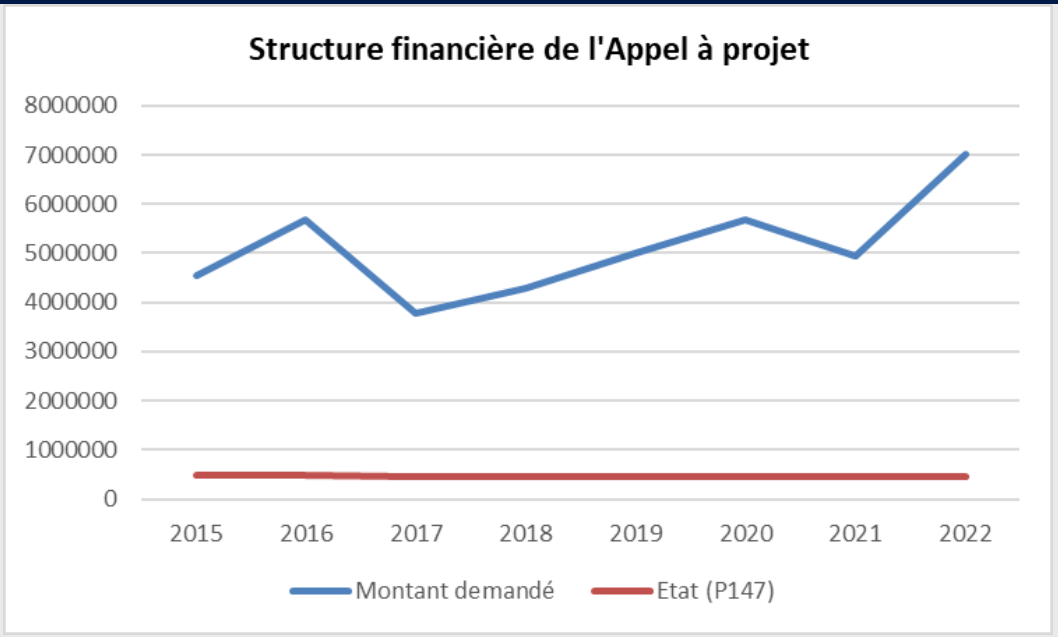

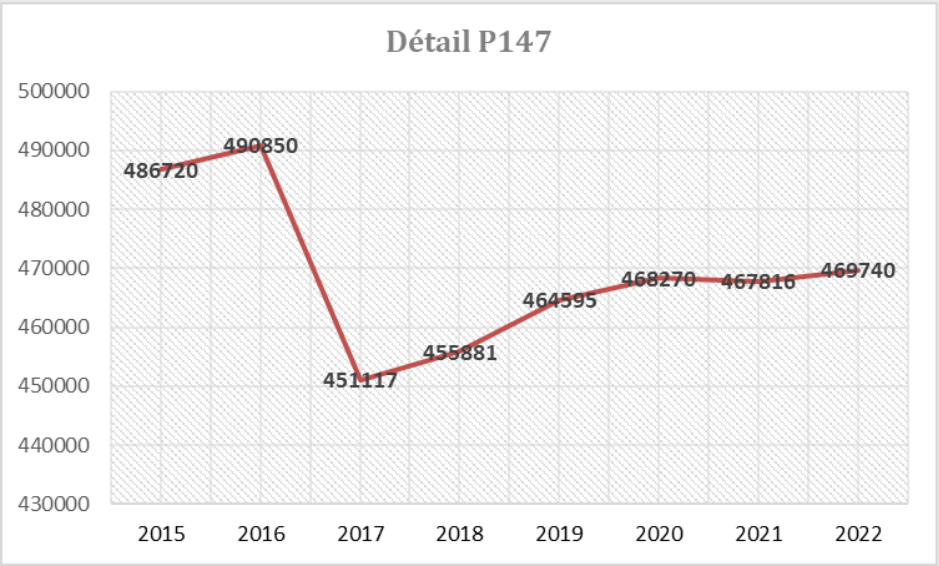

- **Un montant demandé qui varie fortement (de 3,8M€ en 2017 à 7M€ en 2022)** mais qui reste centré, hors conjoncturel, autour de 5M€
- **Programme 147 : 3,755 M€ sur la période**
  - Moyenne de 470.000€ /an
  - Avec un écart de 40 000€ entre l'année la plus « faste » (2016) et l'année la moins dotée (2017).
- **Une moyenne de 54 actions** (de 48 à 62, avec une progression depuis 2020)
  - Un peu moins d'un quart d'actions non éligibles (16% en 2021)
  - Un taux assez important de renouvellement : 51% en 2019/39% en 2020/32% en 2021 et 47% en 2022.

- **Les cofinancements**
  - Droit commun Etat : Part importante de la Direccte/DREETS (essentiellement les 2 RQ + chantiers d'insertion.
  - Une forte mobilisation du CD 57
  - la CAFPF et les communes arrivent ensuite.

Structure financière des programmations (2/2)

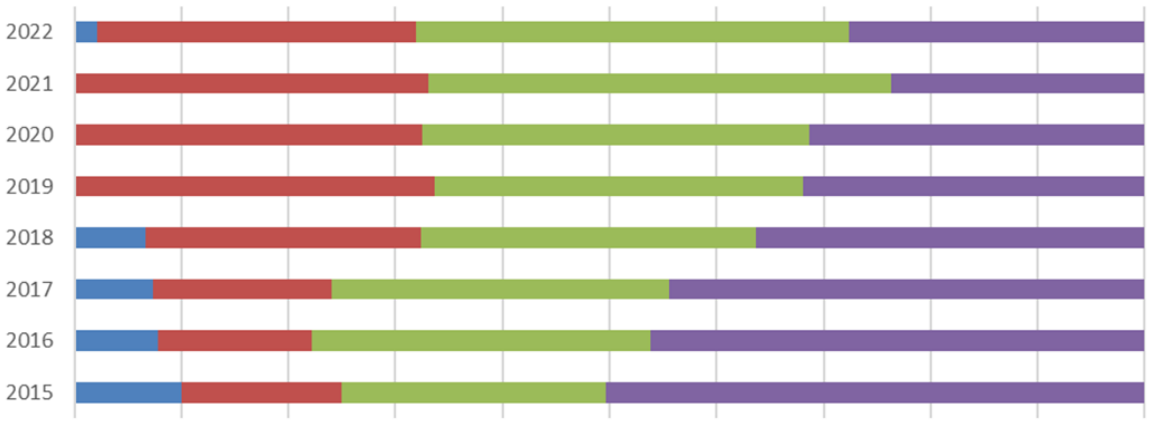

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
InterEPCI	46941	38393	33162	30250	0	0	0	10000
Intercommunal	70000	70250	75370	117202	156488	152362	154603	140090
Forbach	115871	155391	142169	143085	159607	168908	202218	189625
Behren	235908	226816	200416	165344	148500	147000	111095	129975

Inter-EPCI et intercommunal

- Une « fusion » à partir de 2019
- Sur le poste intercommunal, des actions diverses selon les années :
  - Ingénierie / Culture (nota Carreau, concerts de poche, Demos,…)
  - Emploi/insertion : Chantiers d'insertion, entreprenariat, mobilité
  - Bcp actions sportives en 2022 liées au JO
  - Actions nouvelles, de grande ampleur (Feminatech,…)

Pour rappel, l'inscription dans le Contrat de Ville génère d'autres crédits

- Des programmations complémentaires depuis 2020 (Quartiers solidaires jeunes et quartier d'été)
- Des postes d'adultes-relais
- Les actions liées aux conventions TFPB
- Le NPNRU
- Des dispositifs spécifiques et bien dotés : Cités éducative de Behren et de Forbach, Cité de l'emploi, Dispositif expérimental de l'Espace service jeunesse (2021)

Acteurs, territoires et thématiques

- **Une programmation répartie sur 2 piliers du Contrat de Ville**
  - Cohésion sociale (79 à 85% du P147, selon les années). A noter que le DRE représente une part très importante de l'enveloppe
  - Emploi et développement économique, avec une forte prise en charge sur le poste intercommunal et des stratégies et des cofinancement conséquents du Droit Commun Etat.
  - Très peu d'actions cadre de vie (montant maximum de 17000€ en 2020), essentiellement autour de chantiers.

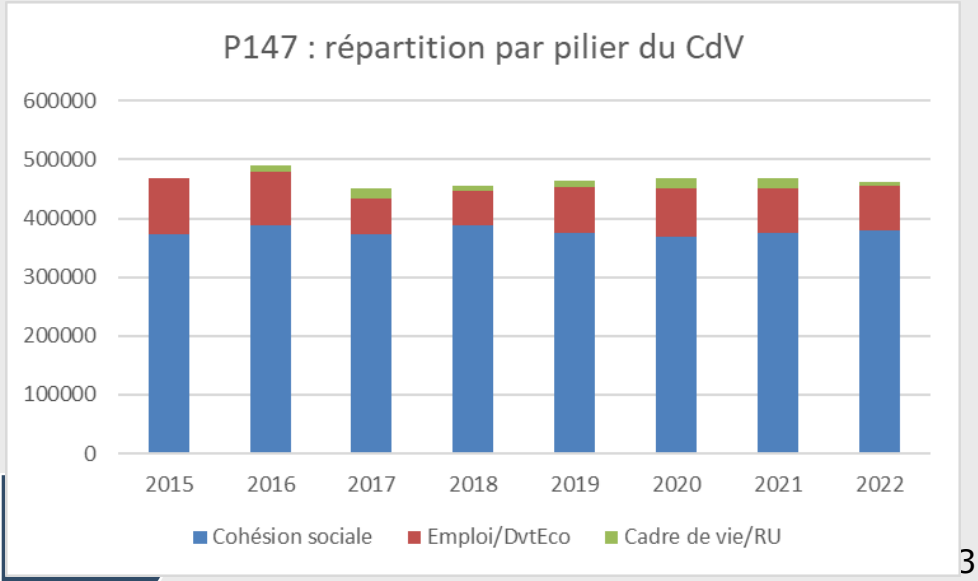

- **Des acteurs récurrents**
  - Particulièrement net en ce qui concerne les actions inter-CDV : des acteurs et actions quasiment inchangés (MJD, CMSEA, CIDFF,…)
  - Mais aussi des acteurs clés du territoire : Le Carreau, ASBH, Aclef, Régies de quartier, Wimoov, Petits débrouillard,….
  - Et un portage assez important par les Villes et CCAS : davantage pour Behren-les-Forbach, certainement en lien avec le caractère « quartier-ville » et une stratégie municipal ancienne et assez marquée
  - Assez peu d'actions portées par de « petites associations de quartier »
- **Mais un certain renouvellement**
  - Pour les actions : autour de 42% sur la période 2019-2022 , ce qui est une attente du Comité de pilotage
  - A côté des acteurs « piliers », de nouveaux opérateurs se présentent régulièrement :
    - Part non négligeable des établissements scolaires (pas toujours le cas dans les Contrats de Ville)
    - Des opérateurs moins locaux : cravate solidaire, CK sport, Féminatech,…

3.2. Pilier cohésion sociale

Renforcer les enjeux de réussite éducative : scolarité et parentalité

- *Renforcer les modalités visant à lutter contre **l'absentéisme** et le **décrochage scolaire***
- *Favoriser les passerelles entre **les familles et les institutions scolaires***
- *Accompagner et réassurer les familles dans leurs fonctions parentales*
- *Promouvoir la mixité au sein des établissements scolaires*
- *Démocratiser **l'accès à l'art et à la culture** comme levier de la réussite éducative*
- *Développer **l'accès aux pratiques sportives** comme levier de la réussite éducative*

SCOLARITE

Eléments de contexte (approche quantitative)

- **Un taux de retard à l'entrée en 3ème plus important pour les collégiens des quartiers prioritaires**
  - 23% au Wiesberg, 19% à la Cité versus 14% pour Forbach et Behren et 13% à la CAFPF
  - Données non disponibles pour Bellevue

- **Une situation sociale des élèves plus difficile en quartier prioritaire**
  - Des écarts de 4 à 10 pts avec les villes de référence
  - Encore renforcé avec la CAFPF.

- **Une part importante de jeunes « Neet »** (ni en études, ni en emploi, ni en formation) **relativement homogène sur le territoire** (autour d'un peu plus ou un peu moins du tiers)
- **Mais un énorme décrochage de Bellevue**

DEPP 2020 -2021

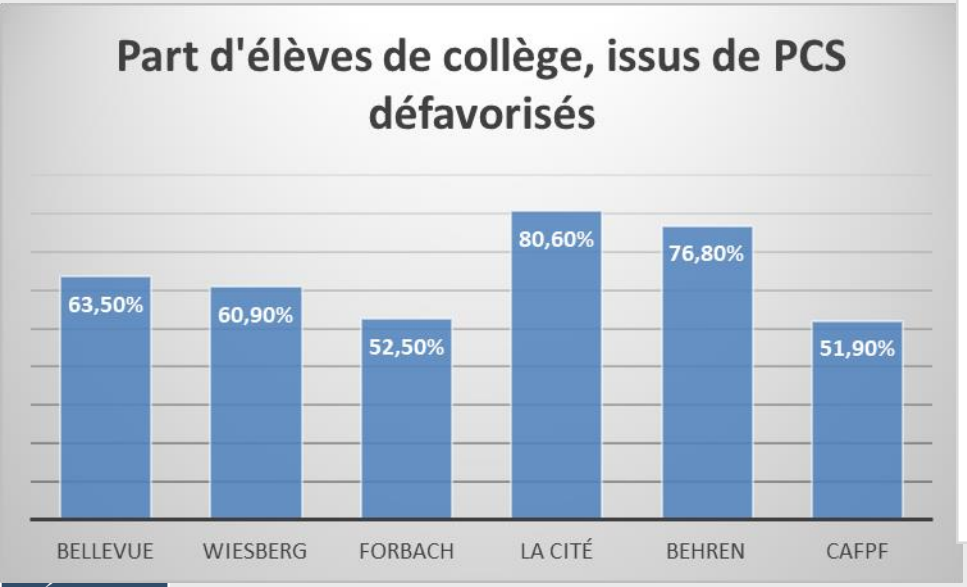

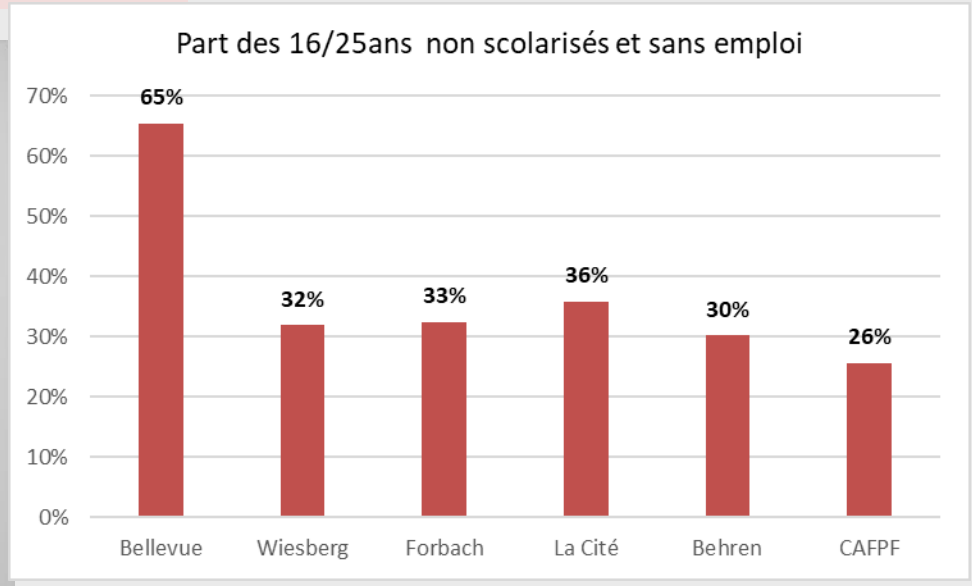

* PCS : professions et catégories socioprofessionnelles

Eléments de contexte (approche qualitative)

- **Des problématique saillantes (dires d'acteurs)**
  - Une **paupérisation en progression,** liée au contexte socioéconomique mais aussi à l'arrivée de familles primo-arrivantes.
  - Une **démographie scolaire en baisse continue**, liée notamment à la rénovation
    - Ecole Bellevue (de 258 à 218 élèves en 2 ans) / Ecole Berlioz : 75 élèves en moins depuis 2014
  - Une **progression de l'absentéisme scolaire**
    - Renforcement lié à la crise Covid (« allongement » des vacances, rupture avec les familles les plus éloignées de l'institution) ; précarisation des conditions de vie mais aussi un rapport à l'école de certaines populations, notamment à Bellevue
  - Un **recul continu de la mixité scolaire**
  - Des **parents peu armés pour soutenir leurs enfants** : question de maîtrise de la langue mais aussi méconnaissance du système scolaire français pour certains ; histoire personnelle de défiance avec l'école ;
  - Un **manque de confiance structurelle** dans leurs capacités, de beaucoup d'élèves
  - Des **phénomènes de repli identitaire** observés
- **Mais de vrais atouts**
  - Des **équipes enseignantes stables**
  - Partout **un fort investissement dans la relation école/parents**
  - Des **communautés éducatives** plus ou moins structurées selon les quartiers (centres sociaux, écoles, DRE, éducateurs,…), même si des efforts sont encore à faire.
  - Des **projets pédagogiques forts** (numérique, environnement, égalité F/G,…
  - Et de **très fortes synergies entre dispositifs** (voir partie suivante)

Une mobilisation du territoire et une entrée prioritaire du Contrat de Ville

- **Un axe prioritaire du Contrat de Ville, à travers plusieurs dispositifs**
  - Apport central du DRE déployé dans les 3 quartiers
  - Un soutien de l'Appel à projet Politique de la Ville aux projets d'établissements scolaires
  - Des dispositifs complémentaires, suite à la crise COVID : Vacances apprenantes, Dispositif « quartiers d'été » en 2021 et 2022, venus abonder dans les 3 quartiers des actions de loisirs éducatifs :
- **La géographie prioritaire de l'Education Nationale**
  - 2 REP+ qui permettent de déployer des actions centrées sur la lutte contre l'échec scolaire
- **Les cités éducatives**
- **Mais aussi une forte implication des Municipalités**
  - Un accompagnement des écoles dans différents domaines : équipement notamment informatique, soutien social et culturel (ex: petits déjeuners, passeport culturel, cofinancement de postes en langue allemande,…)
  - Une offre périscolaire dans les 3 quartiers portés par les centres sociaux
- **Et des dispositifs CLAS dans les 3 quartiers (portés par les centres sociaux**
- **Le dispositif innovant de l'Espace Service Jeunes**
  - Développé par l'Education Nationale dans le domaine de la culture scientifique (collaborations avec QP)
- **Prévention décrochage scolaire : plusieurs outils et partenaires**
  - Groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) dans les collèges
  - CMSEA avec le PASE (projet d'accompagnement scolaire et éducatif) pour accueillir les élèves exclus des collèges, atelier « prévention du décrochage scolaire », etc.
  - Forte attention des DRE et des Cités éducatives à cette question.

Points forts et spécificités locales…

- **Une continuité des dispositifs au service de la réussite éducative**
  - Un **terreau local de coopération** : communautés éducatives qui se connaissent, sont relativement stables et travaillent/échangent ensemble sur le terrain
    - Même si problématiques de changement d'équipe qui mettent parfois à mal ces coopérations + crise Covid
  - Une **motivation forte des collectivités pour « aller chercher »** des dispositifs complémentaires au droit commun ou s'inscrire dans des politiques publiques existantes (CD, CAF)
  - Une « intelligence institutionnelle » pour **jouer la complémentarité des dispositifs** (Cité éducative, ESJ, Contrat de Ville, Programmes CD), notamment en cofinancement.
- **Des axes spécifiques …qui rejoignent souvent les priorités du territoire**
  - Un accent mis sur **l'accès à la culture pour tous** dans le cadre du Contrat de Ville
    - Des partenariats constants avec la scène nationale le Carreau (impliquant souvent les centres sociaux)
    - Nombreuses actions soutenues : Valorisation culture tzigane en 2019, Festival migrations, Démos,…
  - La **coopération transfrontalière**
    - Des échanges avec l'Allemagne : exemple du projet photographie avec CS du Wiesberg et CS allemand,…
    - Programme des assistants éducatifs en Moselle du CD 57 : intervenante employée par la Ville qui cofinance : temps scolaire (1H30 obligatoire d'allemand) /bibliothèque municipale et ludothèque,…
  - Une priorité sur la **culture scientifique et le numérique**
    - Des acteurs et opérateurs structurants en la matière: ESJ, Petits débrouillards, lycées professionnels,…
    - Une recherche d'excellence et d'attractivité auprès des jeunes : succès de la robotique/ borne solaire/ musée numériques, Escape game de l'ESJ,…
    - Une promotion des métiers du numérique (aussi auprès des jeunes filles) : financement matériel/soutien au salon Féminatech/printemps numérique avec les élèves de 4ème de l'agglomération (cofinancement ESJ/ CA/Politique de la Ville, …).

Réussite éducative : principaux enjeux

- **La pérennisation des moyens engagés dans les dispositifs de réussite éducative (Cité éducative, DRE) et la coopération entre ces dispositifs**
- **L'investissement sur des thématiques éducatives ciblées**
  - Poursuite des axes forts : accès à la culture pour tous /culture scientifique/numérique /coopération transfrontalière,…
  - Investissement renforcé sur des sujets émergeants : l'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge, la transition écologique, la santé mentale,
  - La poursuite de l'adaptation aux problématiques post-Covid : renforcement de l'accompagnement scolaire ; la sensibilisation à une alimentation équilibrée ; la promotion de la pratique sportive ; …
- **Le renforcement de la mobilisation autour du décrochage scolaire**
  - L'enjeu d'un **diagnostic précis** du décrochage et de l'absentéisme scolaire et à échelle des QPV
  - La **prévention précoce** (école primaire) autour de la question de l'absentéisme qui progresse
  - Une prise en compte particulière de **la situation de Bellevue** (voir taux des jeunes Neet)
  - Le soutien renforcé aux actions pour le suivi des jeunes exclus des établissements scolaires
- **Le développement des programme de sensibilisation aux phénomènes de désinformation, de manipulation des informations diffusées via les réseaux sociaux.**
- **Le renforcement des actions d'accompagnement des jeunes des QPV dans leurs orientations scolaires et professionnelles**

PARENTALITE

Accompagnement à la parentalité

Une préoccupation forte du Contrat de Ville

- Des problématiques en aggravation relevées ces dernières années et des prescriptions de la CAFPF
  - De façon générale : évolution des structures familiales (familles recomposées, monoparentales…); précarisation des familles ainsi plus démunies dans leurs pratiques parentales ; besoins d'appui
    - **Situation aggravée dans le quartier Bellevue** : présence d'enfants en bas âge seuls, en situation d'errance, certains peu ou pas scolarisés ; difficultés d'accès aux familles,
  - Des enjeux d'intégration des parents des QPV dans les réseaux REAPP, association de parents d'élèves, de soutien aux parents isolés et d'information sur l'offre existant
- Et d'autres remontées par les acteurs de terrain (CS, DRE, AS, EN, …)
  - La question centrale de la barrière de la langue avec certains parents ;difficultés de séparation avec les enfants (travail sur la mise en confiance, des mini-séjours,…)
- Des actions soutenues dans le cadre de l'appel à projet, par exemple
  - Ateliers parents ; Soirée cinéma-débat en 2019 : « Même qu'on nait imbattables » ; Cofinancement des « ateliers sensibilisation aux écrans »

Les réponses existantes pour les familles des quartiers

- Des structures d'accueil : Halte-garderie au Wiesberg /LAEP porté par la Croix rouge française
- Un rôle essentiel de l'institution scolaire très engagée dans ce domaine (voir plus haut)
- PAEJEP
- Implication CMSEA dans les réseaux et actions parentalité
- REAPP (un fonctionnement en retrait aujourd'hui)
- Des centres sociaux impliqués à des degrés divers
  - Une référente parentalité à Bellevue (très engagé sur cette thématique) et des animatrices familles dans les deux autres centres sociaux.
  -

Accompagnement à la parentalité

Des coopérations institutionnelles à revisiter ?

- Une nouvelle donne avec la Convention Territoriale Globale
  - Quelles déclinaisons sur les quartiers Politique de la Ville des grands axes de la CTG ?
  - Pour la CAF *« espoir que la CTG donne un cadre pour une culture commune »*
  - La réorganisation territoriale du « réseau parentalité »
    - Piloté par la CAF avec tous les acteurs relevant de cette thématique : CS, DRE, CP Politique de la Ville, associations, prévention spécialisée, PAEJP, médiation familiale, REAAP,…
    - 3 réunions par an sur 3 territoires mais depuis un an : 2 réunions/an avec territoires regroupés, en lien avec la CTG (dynamiques à trouver CTG/Pol Ville)
- L'articulation de l'appel à projet Politique de la Ville et de l'appel à projet Parentalité (SDSF)
  - Pas assez de complémentarités observées : pas toujours les mêmes acteurs qui répondent aux 2 appels à projet, même si cela est en progression : tous les CS ont répondu à cet AP ainsi que la Ville de Behren et certaines écoles.
  - L'enjeu de définir une stratégie conjointe
    - Préciser l'approche parentalité du Contrat de Ville, afin de travailler les complémentarités (ex : café des parents)
    - Stratégie de réseau pour permettre aux familles de trouver une réponse de proximité (Par exemple, si le CS Bellevue fait des séances de communication positive ou sensibilisation écran, CAF/CD peuvent leur envoyer des familles du secteur).
    - Un fort enjeu commun sur la communication et l'interconnaissance *« On touche les plus vulnérables en multipliant les canaux d'information ».*

Soutien à la parentalité : principaux enjeux

- **Le renforcement de l'information/communication sur l'offre existante en matière de soutien à la parentalité**
- **Le renforcement et l'ajustement des modalités d'intervention :**
  - Meilleur repérage ; lieux d'accueil et d'échanges en proximité ; sensibilisation des professionnels en contact avec les familles ; développement des activités parents-enfants
- **L'enjeu majeur de la maîtrise du français, comme support à l'exercice de la parentalité (notamment dans les rapports avec l'école)**
- **Le renforcement de la coopération entre acteurs et dispositifs**
  - Professionnels en réseau, articulation avec la CTG, complémentarité entre l'appel à projet Politique de la Ville et de l'appel à projet Parentalité (SDSF)

Favoriser l'accès à la santé, aux droits et aux services

- *Accompagner la promotion et la prévention de la santé*
- *Renforcer l'apprentissage de la langue française*
- *Accompagner l'accès au droit des publics les plus fragilisés*

L'accès à la santé des habitants des quartiers prioritaires (1/2)

- **Le recours au droit des habitants** (accessibilité financière)
  - La part de la population couverte par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) **est 2 fois supérieure** dans les quartiers prioritaires par rapport à l'ensemble de l'Agglomération.
  - Ce **qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de freins à l'accès à la santé** (personnes n'ayant pas fait de demande ; familles modestes mais au-dessus des plafonds se restreignant sur certains soins coûteux (dentaire, ophtalmo…) (voir diagnostic CLS).

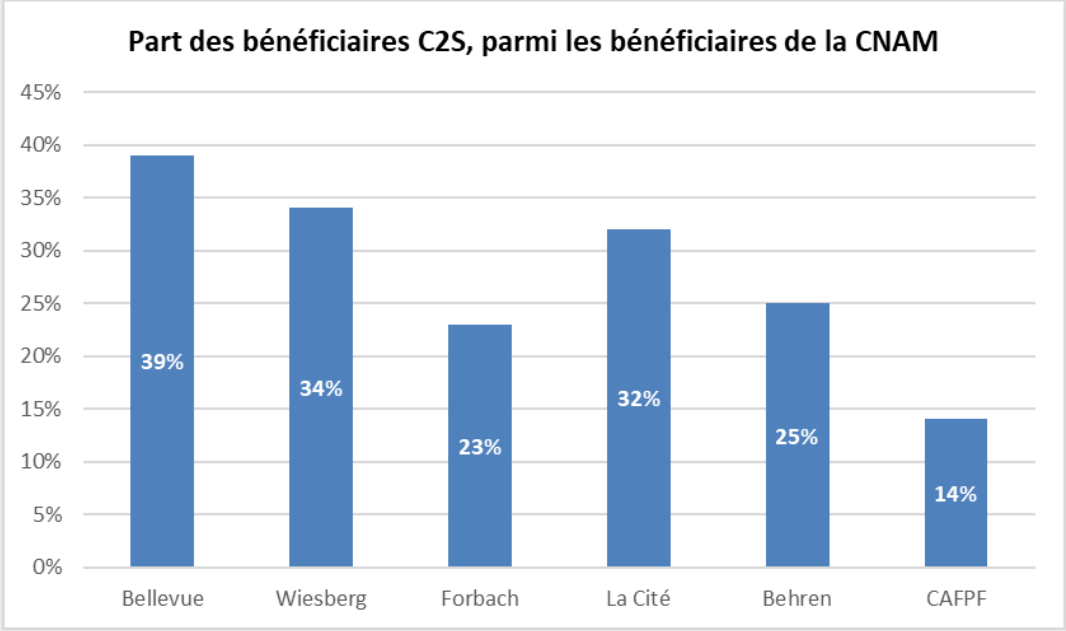

Cnam, Bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie au 1er janvier 2022

- **Des quartiers moins bien dotés pour l'offre médicale de proximité**
  - Le diagnostic CLS pointe notamment le cas particulier de Forbach où ***« la commune est classée en zone d'action complémentaire à l'exception des 2 QPV de la commune, classés en zone d'intervention prioritaire »,*** *sans pour autant que soit préconisés des actions spécifiques ».*

L'accès à la santé des habitants des quartiers prioritaires (2/2)

Des alertes sur la question de la santé mentale

- Tous les professionnels (CS, PAEJEP, AS, DRE, CAF,…) pointent des problématiques de santé mentale et des besoins d'accompagnement psychologique des enfants et des jeunes, encore accentués depuis la crise COVID
- Qui se heurtent à un recours au soin difficile (orthophoniste, psychologue, CMP, …)
- Souhait de la CAFPF d'accueillir un hôpital de jour

Les actions portées ou soutenues par le Contrat de Ville

- Le volet santé du Contrat de Ville se réfère au CLS mais dans le cadre du premier CLS, une articulation qui semble assez faible
- Néanmoins des actions sont soutenues par le Contrat de Ville
  - Le Soutien au « Forum santé » en partenariat avec l'ASBH, l'Assurance maladie et le CCAS de la ville de Forbach
    - 120 participants, une soixantaine de vaccinations et dépistages le jour même, une vingtaine de stands traitant des thématiques de l'accès aux droits et à la santé, de prévention des cancers, de l'alimentation et de l'activité physique et sportive, du diabète, des addictions, du handicap, etc.
  - Un travail sur la Prévention des conduites à risque par le CMSEA, **thématique jugée essentielle**
  - La réalisation de l'étude Aides, commanditée par la CAFPF (2020) : « Etats des lieux santé sexuelle dans les QPV » ; dépistage et information dans ce domaine
  - A Behren, intervention de psychologues dans le cadre de la Cité éducative et du DRE (2J/semaine)
- Les perspectives dans le cadre du nouveau CLS :
  - Une préoccupation pour le public QPV et de façon générale pour les personnes précaires : séance de sensibilisation à la santé mentale dans les QPV ; incitation du public éloigné du système de santé et en situation de précarité à réaliser l'examen de prévention en santé ; groupe d'acteurs impliqués dans la vie sociale (ex: CCAS, Centres sociaux, Associations sportives, Seniors) pour travailler aux actions de sensibilisation au dépistage des cancers ; etc.
  - Pas d'atelier santé Ville (ASV) : question à interroger dans le cadre du prochain Contrat de Ville ?

L’accès au droit pour les quartiers prioritaires

- **Un engagement des Municipalités**
  - Forbach, une ville-centre avec présence qui accueille différents services publics
  - Behren : la Maison des service : une implication en constante augmentation et un lien « organique » avec la Politique de la Ville
    - De Maison de l’emploi à la « Maison des services » (labellisée France service depuis 1 an), elle accueille plusieurs structures : Espace emploi / Info jeunesse labellisé / Espace numérique (un conseiller numérique Ville) / Permanences Mission locale / APEF 57 (Cité de l’emploi) / Point justice (EFS) / médiateur cité éducative / équipe Politique de la Ville et Maison du projet (PNRU)
    - Une fréquentation « qui a décollé » : de 80 passages (décembre 98) à 700
  - Des Centres sociaux qui jouent un rôle de proximité pour l’accès au droit
    - Bellevue : Accueil du bus France Service sur le parvis / écrivain public tous les 15 jours (via CCAS)/ un médiateur social employé par le CS
    - Un accompagnement administratif (permanences ou sur RV) aux CS ACLEF et Wiesberg
- **Des moyens dans le cadre du Contrat de Ville**
  - 2 opérateurs institutionnels aux actions reconduites : Maison de la justice et du droit à Forbach et permanences du CIDFF dans les centre sociaux
  - Un bus France Service (CD 57) qui dessert hebdomadairement les quartiers en Politique de la Ville
- **Des besoins très importants d’apprentissage de la langue française**
  - Sujet qui revient de manière récurrente chez beaucoup d’acteurs (écoles, CS, insertion-emploi) qui le posent comme une condition de l’insertion, du lien social et du bon exercice de la parentalité
  - Des réponses existantes mais qui restent insuffisantes et une coordination à renforcer pour ajuster offre et demande et mieux territorialiser
  - Un sujet également prégnant sur l’illéttrisme

L'accès à la santé, aux droits et aux services : principaux enjeux

Volet santé du Contrat de Ville

- Accent à mettre sur de nouvelles priorités, notamment sur la santé mentale, le sport-santé, l'accès à une alimentations saine, l'égalité F/H et la prévention des conduites à risque
- Affirmation d'une politique de prévention ambitieuse(notamment en milieu scolaire) sur la question des comportements à risques et de la lutte contre les addictions
- Renforcement de l'offre de santé dans les quartiers (en favorisant l'installation de professionnels et de centres de santé pluridisciplinaires.)

Volet accès au droit des habitants des QPV

- Renforcement des réponses en matière d'apprentissage de la langue française et renforcer la coordination offre/demande sur le territoire territorialiser
- Accent à mettre sur la lutte contre l'illettrisme, à partir d'un diagnostic précis sur le sujet
- Soutien à l'investissement du territoire en matière d'accès au droit, en proximité et poursuite de l'accompagnement des habitants, face à la dématérialisation des services (réponses à coordonner)
- Définir un plan d'action ambitieux pour favoriser l'accès au droit des femmes

Renforcer les liens entre les habitants et acteurs du territoire

- *Développer des temps de rencontre et d'échanges à travers des animations et manifestations régulières*
- *Associer les habitants et acteurs associatifs des quartiers au développement d'une dynamique locale*
- *Renforcer le partenariat en réfléchissant et mutualisant certaines actions*
- *Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté dès le plus jeune âge, à travers l'ensemble des actions mises en œuvre au sein du territoire*

Cohésion sociale et citoyenneté

- **Une caractéristique commune aux 3 quartiers : une vie sociale décrite comme fragile et parfois atone** (précarité, isolement, repli communautaire,…) mais des efforts de dynamisation
- **Des centres sociaux piliers de la vie sociale mais une fragilité structurelle, malgré les efforts des équipes** (problèmes de stabilisation des équipes, question des moyens , difficultés de l'aller-vers , historiques parfois compliqués,…)
- **La Politique de la Ville en soutien au développement du lien social**
  - Le dispositif adultes- relais
  - Le Fond de participation des habitants qui permet le financement de projets d'habitants
  - Les actions de lien social dans le cadre de la TFPB
  - Le financements d'actions, notamment festives, dans le cadre de l'appel à projet
- **Des bailleurs sociaux qui peuvent contribuer aux actions de lien social**
- **Les conseils citoyens**
  - Un appui de la CAFPF à l'animation, via un poste d'adulte-relais
  - Un bilan très mitigé : peu d'activités propres ni de positionnement sur le lien social, peu de reconnaissance par les Villes, une participation aux instances mais sans réelle dynamique
  - Des conseils renouvelés ou en cours de renouvellement

Cohésion sociale/citoyenneté : principaux enjeux

- **La poursuite de l'investissement sur le vivre ensemble**, notamment autour de l'appropriation de l'espace public, le développement de la vie associative, la mise à disposition d'espaces de rencontre informels, la proposition de moments festifs
- L'enjeu d'engager, à l'occasion du renouvellement du Contrat de Ville, **une réflexion conjointe sur les missions des centres sociaux dans le cadre de la Politique de la Ville** : comment favoriser l'aller-vers/quelle articulations avec les services des Municipalités/quel rôle dans la fédération de la vie associative, quelle co-construction sur le pilier cohésion sociale / quelles modalités de pérennisation des actions,…?
- Le renforcement des **dispositifs de participation des habitants**
  - L'enjeu de redynamiser les conseils citoyens à l'occasion de leur récent renouvellement : autour d'objet concret notamment sur le cadre de vie, la rénovation urbaine et le lien social,….
  - L'élargissement de la participation citoyenne à d'autres groupes d'habitants : associations de quartier, comités d'usagers des centres sociaux , conseils de quartier,…

Prévenir la délinquance

- *Mener des actions de sensibilisation et de prévention en milieu scolaire*
- *Repérer les adolescents et jeunes adultes développant des comportements déviants et proposer des modalités de prise en charge individualisée*
- *Lutter contre le sentiment d'insécurité*

Prévention de la délinquance

Une jeunesse précarisée et un historique de tensions

- Rappel : plus du tiers de jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation / des jeunes particulièrement touchés par le chômage (respectivement 42 et 43 % des 16/24 ans en chômage à Forbach et Behren).

Les outils institutionnels de la prévention de la délinquance

- Un Contrat Intercommunal de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation signé en 2016 (dans le cadre de la stratégie départementale 2015/2018) dont l'activité est « en sommeil »
- Une Maison de la Justice et du Droit à Forbach
- Polices nationales et municipales
- La création récente d'un CLSPDR à l'échelle de la commune de Forbach
- Des structures opérationnelles dans les 2 communes
  - Behren :
    - Cellule de veille réunie 2 fois par an ; composition : Ville / pompiers gendarmerie / associations /déléguée du Préfet / bailleurs / CAFPF / CMSEA)
    - Cellule impact (bailleur/gendarmerie/Ville) réunie au gré des besoins pour des problématiques résidentielles spécifiques (regroupements localisés, point de trafic,…).
  - Forbach :
    - Cellule de veille très investie (notamment lors du 2ème confinement), réunie en fonction des besoins ; composition : police/Ville (chargé de mission Politique de la Ville ; éducateurs sportifs ; CCAS)/centre social/CMSEA.

Prévention de la délinquance

- **Des réponses en proximité** (prévention dite primaire à caractère éducatif et social)
  - Une politique jeunesse de la Ville de Behren, avec un objectif de prévention de la délinquance, c
    - Espace Jeune (plus actif cette dernière année) et un PIJ (toujours actif)
    - Médiateur lié à cité éducative, éducateur de formation, dont les missions comprennent en plus de l'accompagnement de projet et de l'orientation scolaire, la lutte contre le cyber-harcèlement,…
  - Sur les quartiers de Forbach
    - La Ville de Forbach intervient à travers des animateurs sportifs
    - L'action des centres sociaux
      - Secteur ados sur CS Bellevue : ateliers éducatifs incluant quelques thématiques autour de la prévention : chiens dangereux/dangers d'internet et RS, formations 1er secours CRF, chantiers éducatifs avec Vivest, très bon partenariat avec le CMSEA
      - Projet jeunesse au CS du Wiesberg : travail sur les émotions, chantiers éducatifs, borne solaire,
- **Un opérateur incontournable : le CMSEA**
- **Une thématique investie par le Contrat de Ville**
  - Une forte prise en compte de la lutte contre la radicalité
    - 3 éditions (2017,2019,2020) de la « journée de prévention de la radicalisation » en direction des professionnels et élus du territoire
  - Le soutien aux actions et opérateurs de la prévention
    - PAEJEP/CMSEA/nombreux chantiers éducatifs/relations Filles-garçons/VIF/VSS
  - Le rapprochement Police/population
    - Trois éditions (2019, 2020 et 2022) de Prix'Aventure, organisé par CMSEA et Police Nationale

Prévention de la délinquance : principaux enjeux

- **Le soutien à la prévention primaire mobilisée ou à mobiliser par l'ensemble des acteurs concernés** (prévention spécialisée, centres sociaux, éducation nationale, collectivités locales…) et qui constitue la première pierre de toute politique de prévention
- **Le renforcement de l'articulation des actions des CISPDR et du CLSPDR de Forbach avec les actions menées dans le contrat de ville**
- **Le développement d'actions de médiation sur les quartiers prioritaires** (postes d'adultes relais formés à la médiation social, coopération avec les délégués de la Cohésion Police/Population)
- **La prise en compte des aspects sécuritaires dans le cadre des aménagements urbains.**

3.3. Pilier développement économique et emploi

Pilier développement économique et emploi

- **Faciliter l'accès, le maintien et le retour à l'emploi des publics prioritaires**
  - *Soutenir toutes actions visant à développer le niveau de qualification des publics les plus éloignés de l'emploi, notamment les jeunes adultes*
  - *Assurer et favoriser l'accès aux politiques de l'emploi aux populations des QPV*
  - *Favoriser la mobilité physique et susciter la mobilité psychiques des demandeurs d'emploi*
  - *Développer les dispositifs permettant d'être sensibilisés aux comportements attendus dans les milieux professionnels*
- **S'ouvrir aux opportunités du marché de l'emploi**
  - *Développer toutes formes d'action permettant de développer le marché de l'emploi transfrontalier*
  - *Recenser et développer l'accès au marché de l'emploi clausé*
- **Dynamiser le tissu économique entrepreneurial dans les quartiers prioritaires**
  - *Soutenir et accompagner la reprise/création d'entreprises ou de commerces*
  - *Susciter les interconnaissances entre les entreprises, les acteurs de la formation et de l'emploi et le public demandeur d'emploi*

Emploi, insertion, entreprenariat
Le contexte

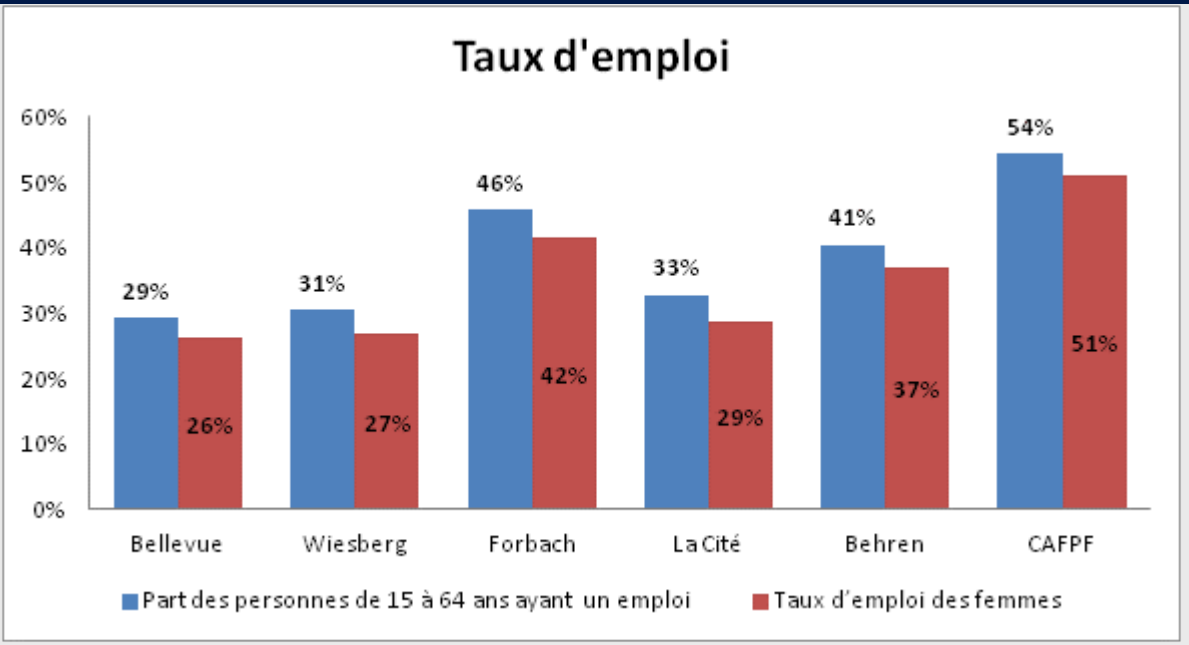

Source : Insee, Recensement de la Population 2018

- Un taux d'emploi plus faible sur les quartiers (autour de 30%)
  - Taux d'emploi globalement **plus faible pour les femmes,** dans tous les secteurs

- Un territoire **lourdement frappé par le chômage**, avec une situation très **accentuée chez les jeunes**
- <u>Rappel</u> : en moyenne, plus du tiers des 16/25 ans ni en études, ni en emploi, ni en formation (et 65% à Bellevue…)

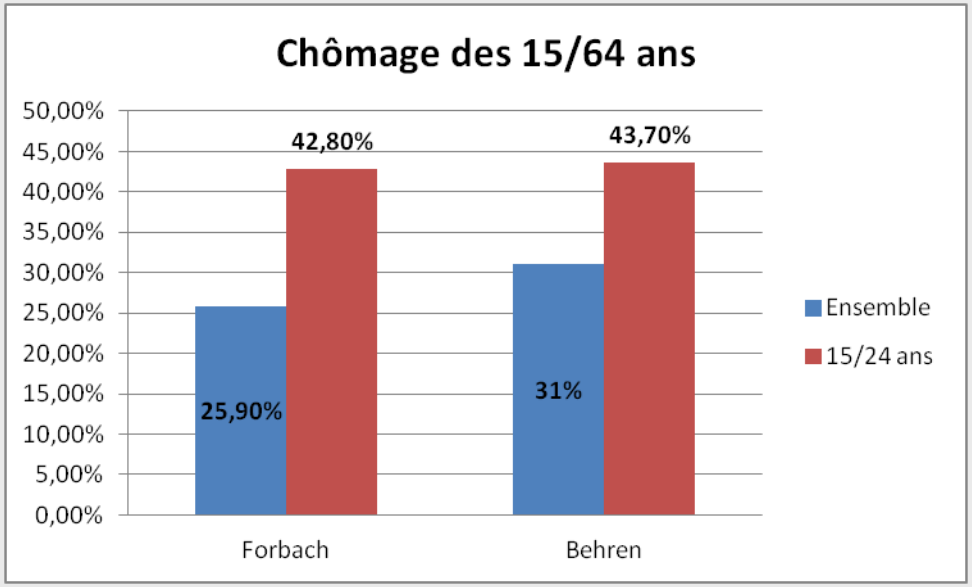

Emploi, insertion, entreprenariat
Le contexte

- **Des demandeurs d'emploi moins qualifiés dans les quartiers prioritaires** *(hors La Cité)*

Part de DE ayant un niveau de formation infra-CAP/BEP	
Bellevue	51,4%
Wiesberg	28,1%
La Cité	18,9 %
CAFPF	21,1%

Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2021

- **Ce qui renvoie au profil général de la population, en matière de qualification.**
  - Voir schéma ci-contre

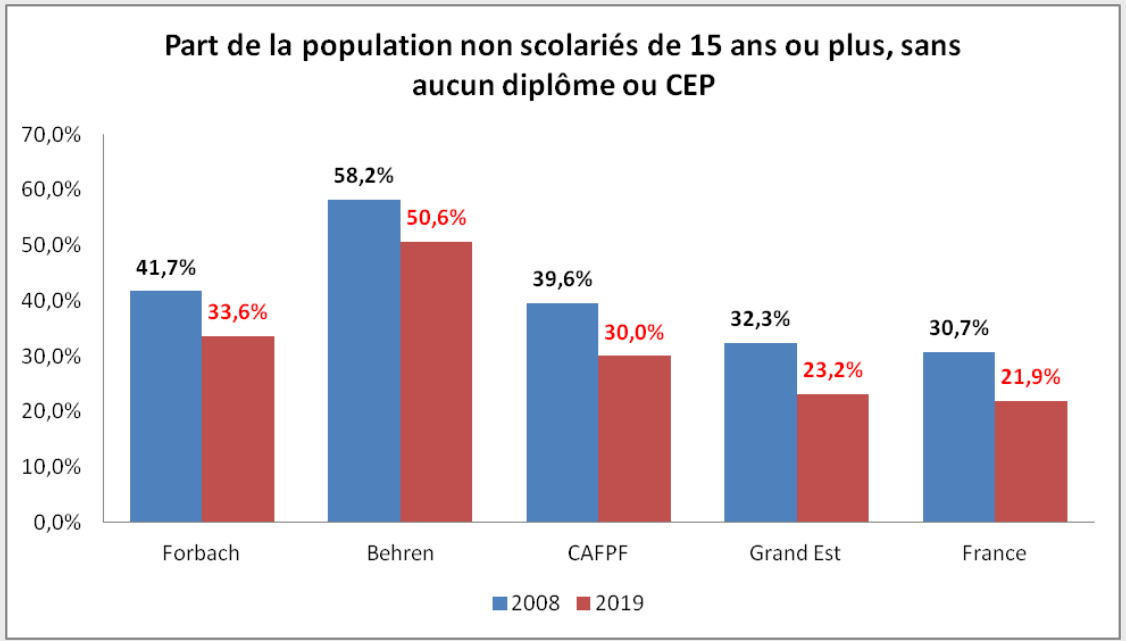

Emploi, insertion, entreprenariat

Le contexte

- Un nombre d'établissements **en progression** entre 2017 et 2022
- Un **taux de création-transfert plus important** que pour le reste du territoire
- Une structure surtout centrée autour de la : **construction** et du **commerce-transport-restauration**

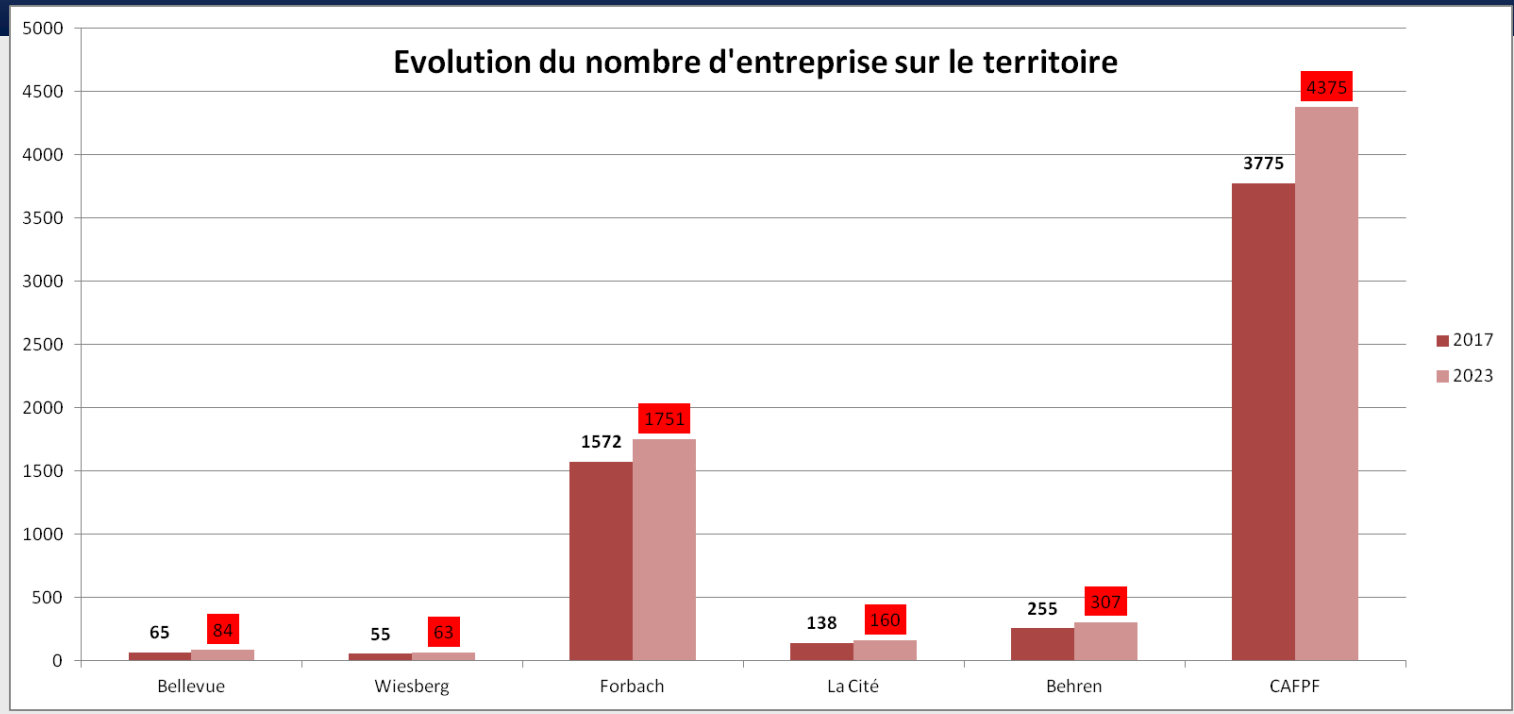

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements4 (Sirene) au 31/12/2020

- Et un taux plus élevé de **micro-entrepreneurs**.

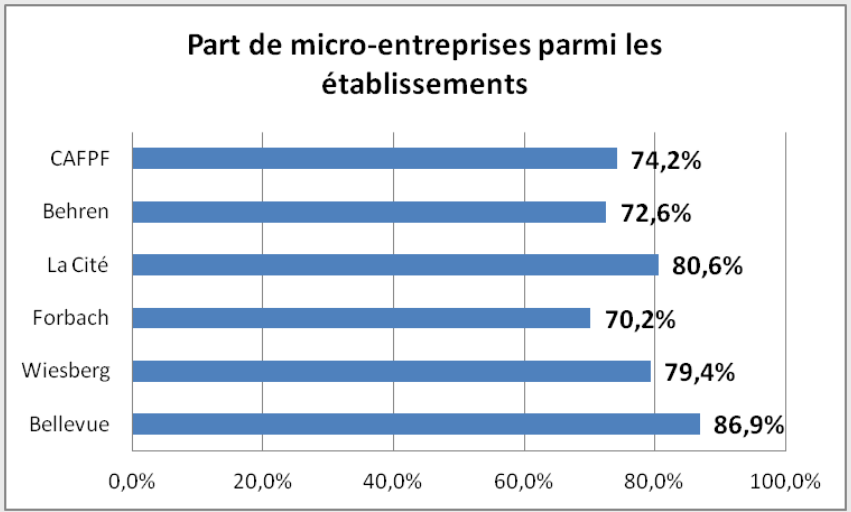

Insertion/Accès à l'emploi

- **La vision des acteurs**
  - Des inadéquations emploi/formation et un enjeu sur le numérique
  - De nombreux freins pour l'accès à l'emploi
    - La mobilité (situation néanmoins plus favorable à Forbach que sur d'autres CC environnantes)
    - Des réponses insuffisantes en matière de mode de garde
    - La non maîtrise de la langue française et aussi l'illettrisme avec des réponses insuffisantes
    - L'insuffisante connaissance de l'allemand
    - Une difficulté à intéresser/mobiliser certains publics (notamment jeunes), renforcée par la crise Covid
- **Des institutions présentes sur ce champs…**
  - Ecole de la deuxième chance, à Forbach
  - Pôle Emploi à Forbach (+ permanences à Behren)
  - Une desserte en proximité de la Mission Locale du Bassin Houiller (Freyming Merlebach)
    - Une antenne à Forbach (quartier Bellevue)- rue Lepinseck et une antenne à Behren (Maison des services)
  - Des Municipalités investies : bourses aux permis et BAFA, chantiers d'insertion, régies de quartier,…
  - Une intervention directe de CAFPF sur le développement de l'offre, avec les clauses d'insertion du NPNRU (objectif de 60 929 heures d'insertion sur l'ensemble des chantiers).
- **Une offre de services de toute proximité, différente selon les quartiers prioritaires**
  - Une présence de proximité et de fortes synergies en local à Behren
    - Maison de l'emploi devenue Maison des services : plusieurs acteurs insertion/emploi (Espace emploi, APEF 57, Mission locale), Plate-forme AXEL :

Un fort enjeu sur le quartier Bellevue, compte-tenu des difficultés majeures des habitants

Insertion/Accès à l'emploi

- **L'appel à projet du Contrat de Ville : des actions principalement centrées sur l'insertion professionnelle et la mobilité** (+ quelques actions Egalité F/H et formation)
  - **Un soutien constant du Contrat de Ville** : une moyenne de 78 000€/an sur le P147 et surtout des financements de **droit commun** importants de la Direecte (DREETS) qui peuvent aller jusqu'à 1,2M€ en financement de chantiers d'insertion et des régies de quartier
  - Des **chantiers d'insertion** dont l'apport est jugé essentiel par les partenaires (reprise d'activité, lien social) avec différents acteurs : CMSEA, Emmaüs, ASBH, …
  - Des actions qui apparaissent largement dans la **programmation intercommunale** (équité territoriale), qui - au-delà des chantiers- pousse de nouvelles thématiques et acteurs (création d'entreprise avec la CMA, insertion professionnelles des femmes, Cravate solidaire, …)
  - Une **Ville de Behren** particulièrement active dans sa programmation : bourses au permis/BAFA, chantiers insertion, actions régie de quartier, laverie solidaire, atelier savoir être avec l'Adie, formations (par exemple bio-nettoyage en 2022)
  - Prise en compte **des questions de mobilité** avec Wimoov (Convention pluriannuelle avec la CAFPF)
    - Exemples d'actions : Permis mobilité (accompagnement pédagogique renforcé) / Expérimentation voiture électrique sans permis/ Promotion des modes de déplacements alternatifs / animation Sécurité Routière à l'intention des 16-25 ans/
    - 97 accompagnements mobilité réalisés fin 2021 au profit d'habitants en QPV sur un total de 249 accompagnements échelle CAFPF, **soit 39% de bénéficiaires résidant en QPV**

Emploi, insertion, entreprenariat : principaux enjeux

- **Le renforcement de l'accès aux dispositifs pour tous les publics**
  - Méthodes d'«aller vers» les jeunes isolés et peu visibles dans l'espace public
  - Mise en place d'évènements délocalisés dans les quartiers
  - Plan d'action pour le quartier Bellevue
- **Une intervention renforcée sur l'insertion professionnelle des femmes**
  - En levant les freins sur la question des modes de garde des enfants et de la mobilité ;
  - En ouvrant par la pédagogie le choix professionnel des femmes
  - En intégrant la dimension de mixité dans les actions de découverte des métiers et stages proposés aux adolescent.e.s pour déconstruire les idées reçues dès le plus jeune âge.
- **Le rapprochement des publics des quartiers avec le monde de l'entreprise**
  - Promotion et valorisation des métiers auprès des scolaires et des jeunes
  - Soutien aux actions portant sur l'acquisition de savoir-être pour faciliter l'intégration en entreprise
  - Clauses d'insertion, …
- **Le soutien renforcé et diversifié de la commande publique aux structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)**
- **L'accompagnement des initiatives entrepreneuriales dans les quartiers**
- **Mobilisation des leviers de formation en direction de tous les publics**
  - En soutenant des formations de langue allemande pour permettre l'accès à des emplois transfrontalier
  - En facilitant et simplifiant l'accès à l'information sur les formations
  - en valorisant l'ensemble des voies de formation, y compris la voie professionnelle

4. Evaluation de la gouvernance

- ***Le pilotage***
- ***L'animation territoriale***
- ***Focus sur l'appel à projet***

Le pilotage du Contrat de Ville

- **Des instances de pilotage qui fonctionnent et un bon niveau de capitalisation**
  - Comités technique et Comités de pilotage réguliers et bien structurés
  - Des instances centrées en partie sur la programmation financière mais également des échanges sur le fond et la stratégie globale
    - Des support de Copil bien structurés avec des éléments de suivi des actions, analyses chiffrées + mise en valeur de certaines actions
    - Des notes sur la procédure, la réaffirmation ou le questionnement de priorités
  - Un Contrat de Ville bien documenté dès le début : tableaux, notes, rapports politique de la Ville, évaluation mi-parcours,…
- **La conduite de projet : une répartition CAFPF/Villes**
  - Un pilotage institutionnel par la Communauté d'Agglomération
    - Un portage réel : Poste de chef de projet ; animation Conseil citoyen ; participation financière importante ; propositions stratégiques ; relation avec les porteurs de projet et suivi des projets
  - Un suivi en proximité par les Villes
    - Définition de stratégies d'intervention ; relation aux habitants et associations, co-suivi de la mise en œuvre des projets ,…
    - Des référents Politique de la Ville au sein des services municipaux
  - Un appel d'offre « cogéré »
    - Pré-instruction par la CAFPF puis réunion préparatoire CA/Villes/Etat avant le Comité technique (+CD et CR)
    - Quels arbitrages avec les Villes en cas de désaccord ? Quel niveau de co-construction des orientations et du suivi ?

L'animation territoriale (vision des acteurs de terrain)

Un effort de formation des acteurs

- Des cycles de formation réguliers (dès 2018), salués par les acteurs de terrain
  - Lutte contre les discriminations/Prévention des violences faites aux femmes et intrafamiliales /Projets santé (2018)/Prévention de la radicalisation/Développement des compétences psychosociales/ Interculturalité /Groupe d'analyse des pratiques professionnelles

Une valeur ajoutée du Contrat en matière de fédération…

- Au-delà du soutien financier, la reconnaissance d'un vrai apport en terme de **fédération et d'animation territoriale** : mise en réseau, convergences entre actions et partenaires,…

….mais des limites et des marges de progression

- Des réseaux fragilisés par le « turn-over » de personnel : *« Il y a eu un Réseau Politique de la Ville sur les 2 QP de Forbach, avec collège, CP, structures quartier, CQ, CMSEA, DRE, CS…. Coordination d'acteurs locaux très riche et qui permet de lancer des actions en commun mais les acteurs ont changé et cela ne se fait plus ».*
- Un souhait de certains acteurs d'être davantage impliqués en amont de la définition des orientations : diagnostic partagé des besoins, échanges thématiques qui orienteraient l'appel à projet
- Mais des limites observés en retour par les Villes et la CA : peu d'engagement réel des acteurs quand des occasions de participation sont proposées ; un effet de guichet de la Politique de la Ville qui perdure dans les esprits.

L’appel à projet

- **Une procédure bien établie et un questionnement constant**
  - Une réflexion sur l’accompagnement des porteurs et le Droit commun dès le départ (note 20015/2016) ; une proposition d’évolution du fonctionnement (note 2017) et mise en place d’une procédure ; des réunions de présentation aux porteurs à l’échelle CAFPB mais aussi Ville de Behren par exemple.
  - La mobilisation du droit commun, une question épineuse
    - Un procès en non recours au droit commun fait aux porteurs de projet, qui est rejeté par certains : autres recherche de financements, réduction constante des financement classiques de fonctionnement (Villes, CAF,…) qui justifie un recours systématique à l’appel à projet,…
    - Certainement des pistes d’amélioration à trouver (par exemple, articulation avec appels à projets CAF sur parentalité) en améliorant l’information, en simplifiant-mutualisant un certain nombre de démarches,…
- **La vision plutôt critique des porteurs de projet…**
  - Un circuit administratif lourd et peu adapté aux logiques de projet
    - Un calendrier mal adapté : trop tardif (difficulté de commencer les actions sans avoir de réponses, risques financiers) / à mieux articuler avec les Conseils municipaux et conseil communautaire
    - A contrario, l’appel à projet « Quartier d’été » est très apprécié pour sa souplesse et sa rapidité
    - Des interrogations sur le non recours aux Conventions Pluriannuelles d’Objectif (CPO) sur le territoir
    - Certains opérateurs évoquent une « défiance » sur les budgets (et notamment la question des proratas des postes en partie financées par les villes).
    - A contrario les décideurs évoquent le risque de projets montés avant tout « pour financer le fonctionnement des structures », ….
    - Un circuit jugé complexe pour des sommes souvent restreintes et des acteurs (Mission locale par exemple) qui ne jugent plus utile de déposer
  - La question de l’accompagnement des porteurs et de l’articulation Villes/Agglomération
    - Difficulté réelle pour des petites associations avec bénévoles
    - Différences d’appréciation pouvant exister entre Villes et CA sur certains porteurs de projet
  - Un sujet sur la relation avec les « opérateurs extérieurs »
    - Reproche de certains acteurs de terrain (notamment centres sociaux) de se tourner vers eux pour « amener du public » sans qu’il y ait de co-construction (une certaine amélioration néanmoins notée).